

de toutes les pièces financières et comptables.

Les délibérations qui marquent les décisions de la municipalité sont envoyées en double à la Préfecture pour approbation. Les actes d'Etat-Civil sont établis en 2 exemplaires dont l'un est conservé par le Procureur de la République, au Greffe d'Aurillac.

— Réussissez-vous à contenter tous les habitants de votre commune?

R. On ne peut pas contenter tout le monde, toutefois on fait son possible et la récompense du travail que l'on a fait est le résultat que l'on trouve le jour des élections municipales, lorsque librement et sans contrainte,

les électeurs vous apportent une confortable majorité de suffrages.

— En quelle année comptez-vous partir du poste de maire?

R. Je n'y ai pas songé, mais l'âge m'y incitera sans doute un jour. Peut-être fera-t-on alors appel à mon jeune administré Patrick Besembes. Qui sait?

— Est-ce que le maire peut laisser son pouvoir à son fils?

R. Non, le maire tire ses pouvoirs de l'élection venant de la confiance de ses concitoyens. Lorsqu'il ne sera plus maire, peut-être que le souvenir des services qu'il a rendus facilitera l'élection de son fils. Mais c'est aux électeurs de décider.

ORTHOGRAPHE,

que de crimes on commet en ton nom !

Michel VIBERT

Je ne sais quelle mouche soudainement me pique, et pourquoi soudainement il me vient l'envie de crier, mais pourquoi n'ajouterai-je pas mon cri à tous ceux qui hurlent dans nos classes?

Combien de temps encore supporterons-nous que des esprits ô combien savants, sérieux et sereins, tiennent l'orthographe pour un critère d'intelligence et qu'en son nom, ils décident de l'avenir de certains de nos enfants.

J'en ai déjà vu de ces pauvres gosses, les crasseux, les nuls tout couverts d'opprobre orthographique, venir chez nous, le front bas, la main tremblante. Quel drame, la dictée, quelle affaire sale ! Coupable de cinq fautes ! Châtiment : le zéro ; les zéros qui s'accumulent comme autant de signes honteux. Pas d'espoir, le couperet tombe régulièrement.

Que dire à ces maîtres qui, sous prétexte d'orientation, barrent l'entrée de la 6^e par des dictées dont les résultats

feront que tel ou tel se retrouvera en transition ou ailleurs. L'enfant est-il responsable de sa mauvaise orthographe? Non, non et non, le responsable, cherchons-le plus avant lors de l'apprentissage de la lecture ou de l'écriture, tout cela en un an, tout cela claqué, ordonné, et l'on chemine, petit garçon ou petite fille, traînant comme une queue facétieuse et malodorante les erreurs... d'un maître peut-être...

Et combien est-il amer voire même ignoble de constater que certains de nos garçons de transition ou de pratique auraient tout bonnement suivi des cours normaux s'ils n'avaient pas été, pour cause d'orthographe déficiente, orientés dans ces voies de garages.

Faudrait-il citer le cas d'un de mes élèves qui n'est en 6^e que parce qu'il était fils d'une collègue ouverte. Et quand on n'a pas la chance d'avoir une maman qui a vu la supercherie?

L'orthographe me semble être un élément naturel pour tout enfant qui, placé dans nos cadres de travail, s'exprime et désire communiquer. Il semble bien évident que la dictée n'a plus de place si quelquefois elle en eut une. Et pourtant l'an dernier bon nombre de parents, habilement canalisés par un collègue sympathique, sont venus me voir : « Vous ne

faites jamais de dictée, cela nous inquiète fort ». De là à penser que mon travail n'était pas sérieux, pas rigoureux, il n'y avait qu'un pas, franchi allègrement, naturellement.

Quand pour rassurer ces parents j'ai montré « l'état orthographique » de leur enfant à l'entrée en 6^e après moult dictées, ils ont froncé le nez mais ont compris.

Et ces enfants actuellement après 1 an et 3 mois de travail avec moi ne sont pas plus défavorisés que d'autres, au contraire, et sans dictée. Cela n'empêche pas que nous fassions beaucoup d'orthographe sans en faire. Ce n'est pas une fin en soi ! Que dire aussi de ce sentiment de culpabilité qui étreignait Lionel, le privant même de la joie de jouer quand il fallait recourir à un petit papier. Tout cela est fané, dépassé et Lionel est heureux, ses erreurs s'amenuisent, comme celles de Philippe maintenant en 3^e et qui écrit parfaitement sans aucune erreur.

Alors quoi? Allons-nous permettre que l'on rie encore longtemps des perles orthographiques dans les salles de corrections au CFE ou au BEPC alors que les barèmes établis par leur bêtise, leur inertie, leurs incertitudes, montrent à quel point le problème est faux?

M. VIBERT
CEG Douvres 14

FICHIER THÉMATIQUE

ERRATUM

Dans le n° 17-18, une erreur au montage des titres a fait indiquer « mathématique » au lieu de « fichier thématique » sur les 4 fiches « Condition de la femme », nous vous prions de nous en excuser.